

**Dépannage, remorquage,
amarrage, grutage**

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage/remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de moteur ou de l'entraînement



DANGER

Protéger l'emplacement de dépannage sur voies publiques.



ATTENTION

- Ne pas remorquer le chargeur pivotant. Tout essai de remorquage entraîne des dommages.
- Le remorquage n'est admis que pour évacuer une zone de danger et que pour charger la machine sur une remorque à plateau surbaissé.



REMARQUE

Les travaux de préparation au remorquage sont fonction si le moteur est tombé en panne et de cette manière l'installation hydraulique entière est rendue hors service ou si seul l'entraînement est tombé en panne et que le moteur puisse entraîner l'installation hydraulique restante.

7.1.1.1 Remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de moteur

(1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-5/2).

(2) Bloquer les deux roues de l'essieu avant dans les deux directions pour empêcher que le véhicule ne se mette à rouler accidentellement.

(3) Amener le commutateur de marche (4-11/6) en position „0“.



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (4), (6), (7) et (13) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne se trouve pas** dans une zone de circulation publique :

(4) Commuter le levier de renvoi (4-10/4) pour les roues de l'essieu avant mises en position rectiligne juste auparavant en position „direction par essieu AR“.

(5) Desserrer le frein de parking (4-11/4).

(6) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(7) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).

(8) Pousser le distributeur pour l'hydraulique de travail (4-11/5) au-delà de son point de poussée jusqu'à sa première position.

(9) Al'aide d'un appareil de levage approprié, par ex. avec un deuxième chargeur pivotant avec godet monté, soulever la flèche porte-godet du chargeur pivotant à remorquer de sorte qu'un appui mécanique de la flèche porte-godet puisse être inséré sur la machine à remorquer (7-1).



Fig. 7-1



REMARQUE

- Si la machine est en panne depuis déjà une période plus longue, les conduites hydrauliques doivent être détachées du vérin de levage avant l'accrochage de l'appareil de levage. Recueillir l'huile hydraulique s'échappant pendant cette opération dans un réservoir récepteur d'huile suffisamment grand.
- Une fois le processus de remorquage effectué, les vérins de levage doivent être remplis d'huile hydraulique et l'air doit y être évacuer en levant et en abaissant plusieurs fois de suite la flèche porte-godet.

(10) Etayer la flèche porte-godet mécaniquement [par ex. en insérant l'appui de la flèche porte-godet (installation optionnelle) (1-1/flèches)] et descendre la flèche porte-godet jusqu'à l'appui de la flèche porte-godet.

(11) Fermer le robinet à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique additionnelle (4-10/3).

(12) Amener le distributeur de l'hydraulique de travail (4-11/5) dans sa position initiale.

(13) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).

(14) Monter la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage vers l'avant - accouplement de manoeuvre/de remorquage installation optionnelle) ou (7-3/1 – remorquage vers l'arrière)] et sur le véhicule remorqueur.

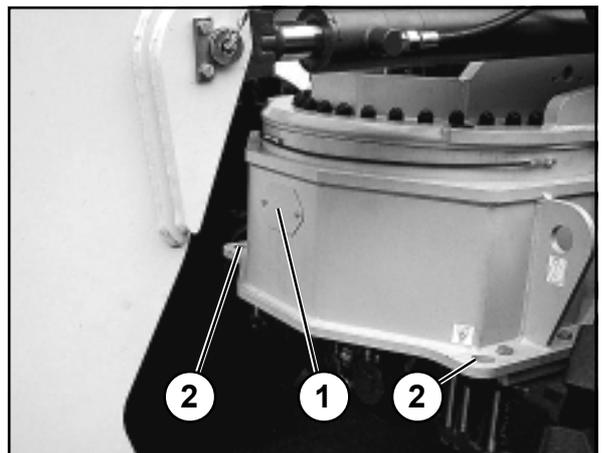


Fig. 7-2



ATTENTION

Si la machine ne dispose pas d'accouplement de remorquage, celle-ci ne doit être remorquée que vers l'arrière.

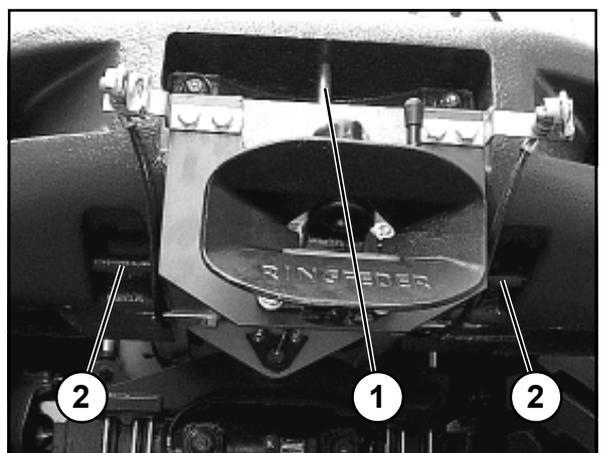


Fig. 7-3

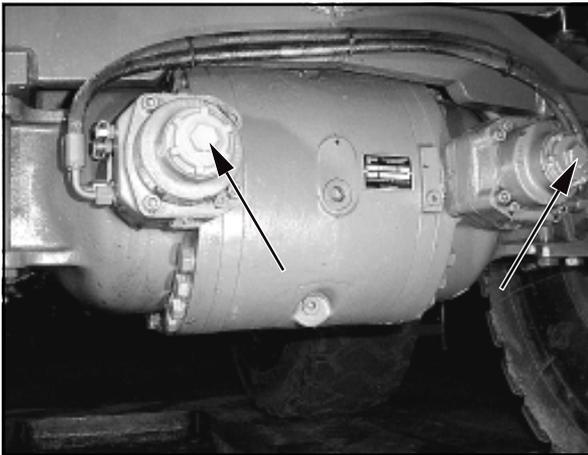


Fig. 7-4

(15) Desserrer l'accumulateur à ressort. Pour cela, dévisser les deux capuchons (7-4/flèches) et les retirer.

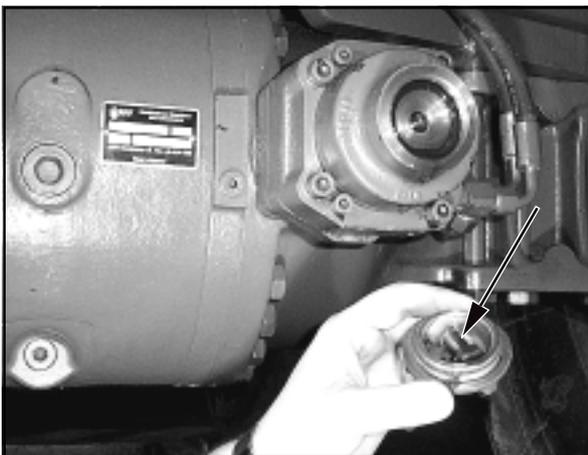


Fig. 7-5

(16) Retirer les vis de secours six pans se trouvant dans les capuchons (7-5/flèche) et les visser dans le cylindre de l'accumulateur à ressort (7-6/flèche) jusqu'en butée. Ce qui permet de tendre le groupe de ressorts.

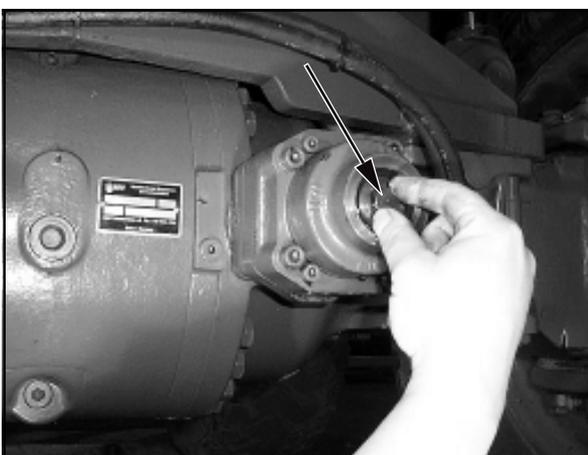


Fig. 7-6

(17) Revisser les deux capuchons et les serrer à la main.



REMARQUE

Une fois le remorquage achevé, dévisser de nouveau les capuchons (7-4/flèche), dévisser les vis de secours six pans (7-6/flèche), les mettre dans les capuchons (7-5/flèche) et revisser les capuchons à la main.

(18) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-7/flèches) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à six pans (clé de 13) dévissés auparavant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous six pans.



REMARQUE

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous six pans, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous six pans.

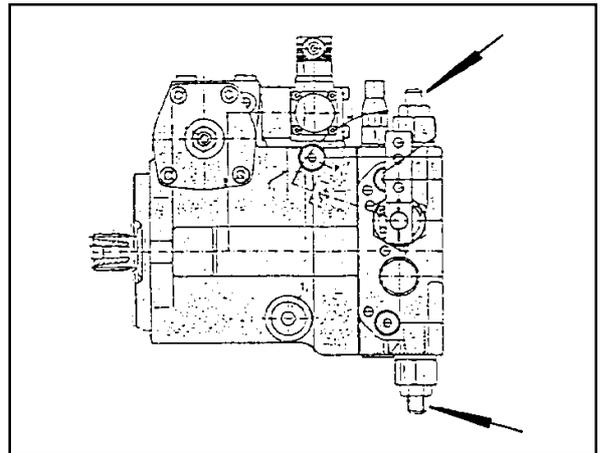


Fig. 7-7

(19) Retirer les cales.



DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- Pour des distances plus longues, charger le véhicule en panne (points d'amarrage voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-3/1 et 7-3/2).
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre et de remorquage avant (7-2/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre et de remorquage arrière (7-3/1) est de 12,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
 - La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/de prise en charge (7-2/2 et 7-3/2) est de 4,0 t pour un angle de 45°.
 - Respecter les hauteurs de passage !

7.1.1.2 Remorquage du chargeur pivotant en cas de panne de l'entraînement

(1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-5/2).

(2) Serrer le frein de parking (4-11/4).



ATTENTION

Si l'emplacement de dépannage se situe dans une montée/descente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu avant doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente pour empêcher le véhicule de rouler accidentellement.

(3) Amener le commutateur de marche (4-11/6) en position „0“.



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (4), (5), (6) et (9) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne se trouve pas** dans une zone de circulation publique :

(4) Commuter le levier de renvoi (4-10/4) pour les roues de l'essieu avant mises en position rectiligne juste auparavant en position „direction par essieu AR“.

(5) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(6) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).

(7) Soulever la flèche porte-godet, l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant l'appui de la flèche porte-godet (installation optionnelle) (1-1/flèches) et abaisser la flèche porte-godet en actionnant le distributeur pour l'hydraulique de travail (4-11/5) jusqu'à l'appui de la flèche porte-godet.

(8) Fermer le robinet à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique additionnelle (4-10/3).

(9) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).

(10) Monter la barre de remorquage sur la machine à remorquer [(7-2/1 - remorquage vers l'avant) ou (7-3/1 - remorquage vers l'arrière)] et sur le véhicule remorqueur.



ATTENTION

Si la machine ne dispose pas d'accouplement de remorquage, celle-ci ne doit être remorquée que vers l'arrière.

(11) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-7/flèches) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à six pans (clé de 13) dévissés auparavant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous six pans.



REMARQUE

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous six pans, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous six pans.

(12) Le cas échéant, enlever les cales.

(13) Desserrer le frein de parking (4-11/4).



REMARQUE

Si le véhicule ne peut pas être remorqué, il faut alors démonter les deux arbres de transmission (8-29 à 8-32).



DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).



- Pour des distances plus longues, charger le véhicule en panne (points d'amarrage voir 7-2/1 et 7-2/2, 7-3/1 et 7-3/2).
- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre et de remorquage avant (7-2/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre et de remorquage arrière (7-3/1) est de 12,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/de prise en charge (7-2/2 et 7-3/2) est de 4,0 t pour un angle de 45°.
- Respecter les hauteurs de passage !

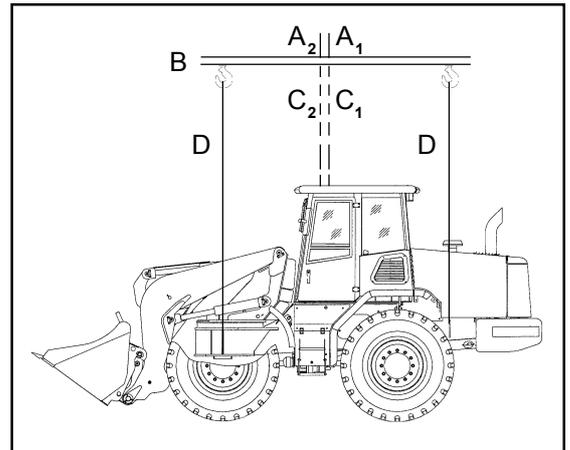


Fig. 7-8

7.2 Grutage

Le véhicule à gruter doit être préparé comme suit :

- (1) Serrer le frein de parking (4-11/4).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-11/6) en position „0“.
- (3) Enclencher le rapport „Alpha maxi“ (4-11/7).
- (4) Soulever ou descendre la flèche porte-godet de telle sorte que son point le plus bas ou le point le plus bas du godet soit au moins à 30 cm au-dessus de la chaussée (5-4).
- (5) Fermer le robinet à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique additionnelle (4-10/3).
- (6) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale dans le dispositif de blocage (1-4/flèche).
- (7) Fermer les portes.
- (8) Plier le rétroviseur extérieur vers l'intérieur.

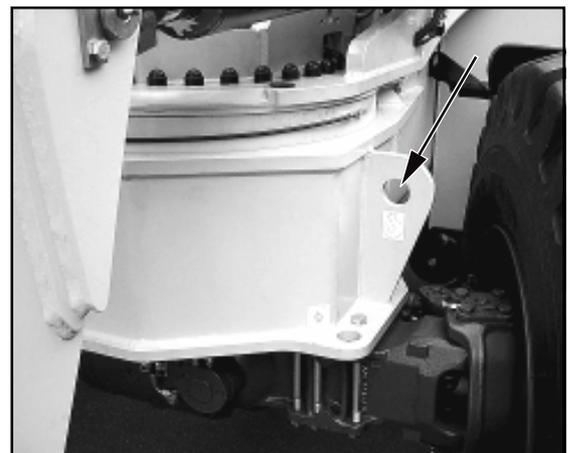


Fig. 7-9



ATTENTION

Respecter particulièrement les points suivants lors du grutage, fig. 7-8 :

- Le point de levage (A_1 - véhicule sans godet standard, ou A_2 - engin avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être exactement à la verticale du centre de gravité (C_1 ou C_2) du véhicule, de manière à ce que le dispositif de prise de charge soit à l'horizontale au-dessus de l'axe longitudinal de l'engin.
- Les élingues (D) doivent être guidés verticalement vers le haut par les points d'ancrage à gauche et à droite du véhicule (7-9/flèche et 7-10/flèche).



Fig. 7-10



DANGER

Les élingues doivent tolérer une résistance de traction d'au moins 7,0 t.

